

# Historique et Présentation du Projet Associatif de l'Association Binettes et Compagnie

Une petite structure innovante, porteuse de valeurs humanistes, ancrée dans une dynamique locale très riche.



## 1/ Le projet associatif



Le Village de St-Antoine l'Abbaye

L'association Binettes et Compagnie a pour objet de « permettre à des personnes avec et sans handicap mental de co-construire un lieu de vie fraternel, convivial et ouvert, s'inscrivant dans l'environnement social, culturel et économique du territoire, afin de répondre aux besoins et aspirations profondes des personnes et de contribuer à transformer le regard sur le handicap et les différences. »

Son siège social et ses activités se tiennent à St Antoine l'Abbaye, dans la communauté de communes « St Marcellin Vercors Isère ».

Il s'agit de créer des activités offrant des espaces de rencontres entre publics différents, et en particulier des personnes ayant un handicap mental, permettant :

- A celles-ci de développer leurs compétences, leur potentiel et d'en être valorisées, de rencontrer des « personnes ordinaires ».
- Aux personnes « ordinaires » de rencontrer des personnes ayant un handicap, de faire baisser les peurs qu'elles pourraient en avoir et d'être enrichies par ces rencontres. A l'instar de l'Arche de Jean Vanier, nous portons fortement le postulat que les personnes ayant un handicap mental sont porteuses de richesses humaines pouvant beaucoup apporter à la vie sociale d'un territoire.

## 2/ Fondation de l'Association et Source d'Inspiration

L'aventure a démarré en été 2014 avec quatre amis ayant à cœur de créer un projet d'activités agricoles diversifiées avec des personnes ayant un handicap mental.

Chacun d'eux a des expériences dans le domaine social et/ou médico-social. L'un d'eux ayant travaillé 2 ans au foyer de vie « Le Béal » dans la Drôme Provençale a été très marqué par ce lieu alliant le vivre-ensemble et la convivialité, le travail de la terre (maraichage, arboriculture, élevage, transformation), la culture et l'art, l'ouverture sur l'extérieur,... Les activités proposées aux personnes accueillies sont porteuses de sens et très valorisantes pour elles. Il propose alors aux autres de s'inspirer de ce foyer pour leur projet.

### 3/ De Petites Activités Agricoles Biologiques Diversifiées

«Le jardin de l'Accueille»



Un grand **jardin**<sup>1</sup> leur est proposé à titre gratuit de façon durable : le « jardin de l'Accueille » (où l'on cueille et on accueille !). Deux d'entre eux ayant également une formation agricole, ils démarrent une petite activité de production de légumes biologiques. Ils rencontrent en parallèle le propriétaire d'un **verger**<sup>2</sup> qui accepte de leur louer avec un bail durable : ils y plantent des framboisiers, puis l'année suivante 80 arbres fruitiers diversifiés<sup>3</sup>, et d'autres petits fruits, ainsi que des légumes, dans l'esprit de la permaculture : c'est le « verger du petit bonheur ». Enfin, ils cultivent également une petite parcelle de 8 **noyers**, leur permettant de vendre des noix, de l'huile, des cerneaux...

Les produits du jardin et du verger sont commercialisés en **vente directe** sur place, aux adhérents de l'association avec un système fonctionnant sur la confiance : chacun vient se servir quand il le souhaite, pèse, note et règle soi-même les légumes stockés dans un frigo, ou récoltés soi-même en « auto-cueille ». L'activité agricole n'est pas destinée à faire du bénéfice mais à servir de support à l'accueil social ; la vente des produits constitue une modeste rentrée financière mais apporte du sens aux personnes accueillies ayant un handicap mental ou psychique, qui participent à un projet ayant une réelle utilité sociale.

En 2017, il est envisagé de compléter les activités agricoles par la réalisation de **produits transformés**, activité très adaptée à l'accueil de personnes ayant un handicap mental ou psychique : soupes, tartes aux fruits ou aux légumes, biscuits aux noix, noix grillées, jus de fruits... sont réalisés et vendus sur le petit marché du village. Là encore, l'objectif premier n'est pas une rentrée financière mais d'apporter du sens aux personnes accueillies qui participent aux activités de maraîchage et de transformation :

Le «verger du p'tit bonheur»



Cela ne sert pas uniquement d'outil pédagogique mais également à contribuer à nourrir la population avec des productions de qualité.

### 4/ Création de l'Association : Insertion dans un Tissu Social Dynamique

En juillet 2015 **est créée l'association avec un Conseil d'Administration** de 11 personnes ayant des compétences dans les domaines du médico-social, du monde agricole, et des relations humaines de façon globale. Les adhérents seront rapidement entre 40 et 50, car les membres de l'association sont bien ancrés dans le territoire de St-Antoine l'Abbaye qui bénéficie d'une vie sociale et associative d'un grand dynamisme<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> D'une surface d'environ 5000m<sup>2</sup> dont un petit bois et quelques arbres fruitiers, environ 500m<sup>2</sup> sont mis en culture légumière diversifiée.

<sup>2</sup> Egalement d'une surface d'un ½ hectare, à la base entièrement planté en cerisiers à kirsch. Seulement 15 cerisiers sont conservés, dont 5 sont re-greffés en cerises de table.

<sup>3</sup> Financés par un parrainage d'adhérents ou sympathisants de l'association.

L'embauche d'un premier **contrat aidé** s'effectue en septembre 2015 pour un chargé de projet qui mettra en œuvre les différents projets de l'association, avec l'aide de nombreux bénévoles ponctuels ou réguliers. Deux fondations apportent un soutien financier permettant de donner un élan à l'association, de réaliser des aménagements divers. En avril 2017, suite à un don généreux d'un mécène, 3 autres personnes sont embauchées en contrat aidé: une pour l'activité agricole et l'accueil, une autre pour la réalisation d'une cuisine destinée à un atelier de transformation des produits agricoles de l'association (financée par une campagne de financement participatif), et une troisième pour l'organisation d'événements culturels et développer les liens inter-associatifs, de façon à créer une dynamique d'intégration des personnes ayant un handicap et de mixité sociale. De nombreux bénévoles aident également l'association lors de chantiers participatifs ou d'événements publics,...

Depuis l'été 2015, l'association a initié différents **événements culturels et festifs** à destination de tout public où l'objectif est de créer des occasions de rencontres intergénérationnelles entre des personnes ayant un handicap ou non, venant de différents milieux socioculturels : bal folk, repas-concert,... Les personnes ayant un handicap mental accueillies la semaine sont intégrées à la préparation de l'événement et à son déroulement, et ces rencontres ont été sources d'enrichissement pour elles et pour les autres personnes présentes.

*Bal folk organisé avec*

*les personnes accueillies*



## 5/ Les Accueils de Personnes ayant un Handicap Mental

En parallèle, dès septembre 2015 les 4 fondateurs vont à la rencontre du Conseil Départemental pour présenter leur projet d'activités de jour. Ne prévoyant pas d'appel à projet pour la création d'un SAJ ou d'un ESAT, celui-ci les encourage à essayer de démarrer ces activités en établissant des **conventions avec les différentes structures médico-sociales** présentes sur le territoire. Commence alors un démarchage de toutes ces structures, beaucoup de rencontres dont certaines seront finalement fructueuses, ainsi que l'accompagnement du démarrage du projet par les réseaux ASTRA<sup>5</sup> et Accueil Paysan.

*L'IME de Roybon*



Les **activités de jour** démarrent timidement au printemps 2016 et prennent de l'ampleur à partir de septembre 2016 et du printemps 2017. Cinq partenaires privilégiés s'engagent de façon régulière dans les activités proposées :

- L'IME de Roybon de la fondation OVE, dont 6 jeunes viennent tous les vendredi matins
- Le SAJ d'Aria38 à St-Marcellin, dont 8 ou 9 personnes en moyenne viennent chaque lundi après-midi
- Un petit groupe de 3 personnes dont une personne venant du foyer d'hébergement d'Aria38 et deux autres plus autonomes, accompagnées par le SAVS d'Aria38.
- Le Foyer « Les Fontaines » de l'ADAPEI, à Génissieux, dans la Drôme : nous nous déplaçons pour jardiner avec leurs résidents dans leur foyer

<sup>4</sup> 45 associations sont répertoriées en 2018 pour 1200 habitants.

<sup>5</sup> Agriculture Sociale et Thérapeutique Rhône-Alpes

- Enfin, la « Maison des Familles », organisme de la maison du territoire de St-Marcellin destiné à l'accompagnement de personnes en difficultés sociales : un groupe de 11 personnes vient deux ou trois fois dans l'année.

Assez rapidement est établi le constat que l'accueil de groupes ne venant qu'1/2 journée par semaine ne permet pas suffisamment de répondre à la finalité du projet, et par ailleurs les rentrées financières sont trop faibles pour salarier plusieurs personnes de façon pérenne. Un des membres fondateurs rencontre en été 2015 la mère d'une jeune fille trisomique n'ayant pas trouvé de places dans un établissement adapté à sa fille, elle est très enthousiaste par le projet de l'association mais habite trop loin pour que sa fille puisse y participer. Elle suggère la création d'une « collocation de personnes semi-autonomes » qui seraient accompagnées par les salariés de l'association. S'enränge alors une réflexion de fond sur la perspective de **créer un petit hébergement** de personnes ayant un handicap mental, fortement intégré dans la vie sociale locale.

Depuis janvier 2016 une commission s'est créée au sein de l'association pour penser et mettre en œuvre ce projet d'hébergement, et de très nombreuses rencontres ont été organisées auprès de différents organismes pour avancer à ce sujet : l'ODPHI, l'AFIPAEIM, l'APHAJ, l'Arche de Jean Vanier (Lyon, Hauterives, Grenoble, Nancy, Strasbourg, Dôle !), la Ferme de Bellechambre, la FNLV<sup>6</sup>, le LVA « Le Grain de Blé » au Mans, le foyer de vie Le Béal à Taulignan, la Colombine à Crest, le Bercail Paysan, la Maison du Territoire de St-Marcellin...

La réflexion a débouché sur un projet de LVA : Lieu de Vie et d'Accueil, correspondant à notre vision d'un projet d'hébergement de petite taille qui puisse pleinement s'intégrer à la dynamique locale. Nous sommes en dialogue avec l'Arche de Jean Vanier, avec qui nous partageons pleinement les valeurs et la vision de l'accueil de la personne ayant un handicap mental, avec la question: notre LVA sera-t-il une « communauté de l'Arche » ?



*Les fruits du jardin!*

## 6/ Automne 2017 à Printemps 2018 : un Nouvel Elan et de Nouvelles Perspectives !

Une personne qui nous accompagne au plan de la comptabilité et de la gestion nous a interpellés en début d'automne : « lorsque vous proposez un chantier participatif avec un repas partagé, ou un événement culturel et que vous intégrez des personnes ayant un handicap mental, des familles avec enfants, des personnes plus âgées,... ça ressemble à un Espace de Vie Sociale » ( l'équivalent d'un « centre social » pour un petit territoire) : il y en a très peu dans votre territoire, la CAF pourrait être intéressée pour vous soutenir dans cette dynamique ! »

Une commission s'est donc montée pour étudier la question, et après différentes rencontres, dont la fédération des centres sociaux de l'Isère, notre CA s'est positionné de façon très favorable dans cette direction. Il s'agit de faire se rencontrer un projet « d'action sociale » (les activités de jour et le LVA) envers un public spécifique (les personnes ayant un handicap mental ou psychique) et un projet de développement local (un EVS) à destination de tout public, avec le postulat que l'un va enrichir l'autre dans les rencontres intergénérationnelles et la mixité sociale:

\_ le LVA et les activités de jour seront sources de rencontres enrichissantes pour les bénéficiaires de l'EVS et permettront de contribuer à « changer le regard sur le handicap »

\_ l'EVS offrira également aux personnes accueillies en journée et dans le LVA de nombreuses occasions de rencontres et de possibilité de trouver sa place dans un petit territoire rural dynamique.

<sup>6</sup> Fédération Nationale des Lieux de Vie et d'Accueil



Notre Mairie y est favorable et y voit l'occasion d'enrichir la vie sociale, de réduire les fractures qui peuvent exister entre ruraux et néo-ruraux, et de coordonner les actions des nombreuses associations présentes sur le territoire.

A partir du printemps 2018 ont lieu des changements importants allant dans le sens de cette articulation innovante :

\_ Le jardin n'est désormais plus pris en main par une seule personne en contrat aidé mais par un coordinateur et différents bénévoles adhérents de l'association, venant donner des coups de mains ponctuels ou réguliers, notamment lors de la venue des différents groupes de personnes accueillies en journée,

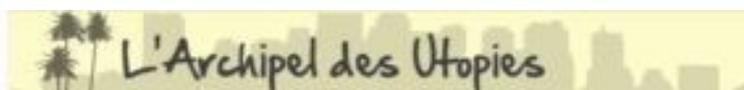
\_ Nous participons à l'organisation d'un événement inter-associatif les 1 et 2 juin : « C'est quoi le bonheur ? », dans le cadre de la semaine de l'autonomie portée par la maison du territoire de St-Marcellin, avec l'idée d'intégrer autant que possible les différents groupes de personnes accueillies en activités de jour, dans la préparation et la tenue de l'événement.

\_ Sont organisés de façon régulière des temps de « faire ensemble et vivre ensemble » : jardinage, cuisine et/ou jeux de société avec d'autres associations, dans l'optique de mixer les différents publics, les différents âges autour de rencontres conviviales.

La dynamique s'instaure petit à petit et nous envisageons qu'une rencontre avec la CAF pourra prochainement déboucher sur un diagnostic de territoire et l'obtention d'un agrément EVS... et que celui-ci sera une étape favorisant l'implantation du LVA sur notre territoire : sa présence sera un atout de taille pour les personnes ayant un handicap mental qui y seront accueillies. Aventure à suivre !

**Merci de tout coeur à chacune et chacun pour sa contribution à cette aventure au service de l'humain: bénévoles, salariés, donateurs, partenaires, personnes accueillies, financeurs,...!!!**

## Nos Partenaires



## Notre Comité de Soutien



Matthieu Labonne, directeur du [mouvement Colibris](#),



Philippe Leconte, ancien président de la [NEF](#)



Philippe Clayrfait, ancien président de l'[association la NEF](#)



Charles-Hervé Gruyer, fondateur de [la ferme du Bec Hellouin](#)



Patrick Viveret, philosophe altermondialiste et ancien **conseiller** référendaire à la cour des Comptes



Eric Julien, fondateur de l'[association Tchendukua](#), de [Klub Terre](#) et de l'[Ecole de la Nature et des Savoirs](#)



Gilles Lecardinal, fondateur de la [formation Intercordia](#) et créateur de la méthode «Pat Miroir»

